

## INVITATION



### RÉUNIONS D'INFORMATION

TOULOUSE : 19/03/2020

(9H30-12H00)

MONTPELLIER : 26/03/2020

(9H30-12H00)



### PUBLIC

Dirigeants des établissements,  
responsables RH, responsables RSE,  
chefs de service...



### INSCRIPTION EN LIGNE

<https://forms.gle/VMwvcL3KuyswmR3f7>

### POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION, CONTACTEZ-NOUS :

#### CRESS OCCITANIE

Sylvie Kermarrec : 05 62 16 65 51  
[sylvie.kermarrec@cressoccitanie.org](mailto:sylvie.kermarrec@cressoccitanie.org)  
Laurent Bastide : 04 67 06 82 56  
[laurent.bastide@cressoccitanie.org](mailto:laurent.bastide@cressoccitanie.org)  
[cressoccitanie.org](http://cressoccitanie.org)

#### ARACT OCCITANIE

Rita Di Giovanni : 05 62 73 74 16  
[r.di-giovanni@anact.fr](mailto:r.di-giovanni@anact.fr)  
Philippe Contassot : 04 99 52 61 44  
[p.contassot@anact.fr](mailto:p.contassot@anact.fr)  
[anact.fr](http://anact.fr)

#### DÉMARCHE APPUYÉE PAR :



# LANCEMENT DU 1<sup>ER</sup> CLUSTER SOCIAL

## QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES / HOMMES DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN OCCITANIE

### Vous souhaitez :

- Répondre à vos obligations réglementaires en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes.
- Promouvoir la QVT et renforcer votre performance globale.
- Réaliser votre Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes.
- Promouvoir le dialogue social.
- Prévenir les violences sexuelles et sexistes.
- Affirmer votre appartenance à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et développer votre « marque employeur ».
- ...

Rejoignez le premier Cluster social « QVT et Égalité professionnelle femmes-hommes dans l'ESS » initié par la Chambre Régionale de l'ESS (Cress) Occitanie et l'Union des Employeurs de l'ESS (Udes), en partenariat avec l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (Aract) Occitanie. Cette démarche expérimentale, soutenue par l'État et la Région Occitanie, sera gratuite pour les entreprises participantes.

Pour plus d'informations sur cette formation-action, nous avons le plaisir de vous inviter à **une réunion d'information** :

- **Toulouse** : le jeudi 19 mars 2020 de 9h30 à 12h00, dans les locaux de l'Aract, 25 rue Roquelaine.
- **Montpellier** : le jeudi 26 mars 2020 de 9h30 à 12h00, dans les locaux de l'Aract, Bâtiment le Phenix, 1350 avenue Albert Einstein.

Merci de confirmer votre participation en cliquant [ICI](#)

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,

Cordialement,

**André Ducournau,**  
Président de la Cress Occitanie

**Pascale Weiss,**  
Déléguée Régionale de l'UDES



## PUBLIC

Les entreprises de l'ESS :  
associations, coopératives,  
fondations, mutuelles, sociétés  
commerciales d'utilité sociale  
d'Occitanie.



## COÛT

Pour les structures participantes,  
l'accompagnement sera pris en  
charge grâce aux aides publiques de  
l'Etat et de la Région Occitanie.

## POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION, CONTACTEZ-NOUS :

### CRESS OCCITANIE

Sylvie Kermarrec : 05 62 16 65 51  
sylvie.kermarrec@cressoccitanie.org  
Laurent Bastide : 04 67 06 82 56  
laurent.bastide@cressoccitanie.org  
cressoccitanie.org

### ARACT OCCITANIE

Rita Di Giovanni : 05 62 73 74 16  
r.di-giovanni@aract.fr  
Philippe Contassot : 04 99 52 61 44  
p.contassot@aract.fr  
aract.fr

## DÉMARCHE APPUYÉE PAR :



# 1<sup>ER</sup> CLUSTER SOCIAL

## QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

## ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES / HOMMES

## DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN OCCITANIE

### OBJECTIFS DU CLUSTER

La méthodologie envisagée est celle du « cluster social » développée par le réseau Anact-Aract, avec pour objectifs :

- D'apporter les ressources méthodologiques nécessaires à la conduite d'une démarche interne.
- D'articuler l'égalité professionnelle avec la Qualité de Vie au Travail et la performance économique.
- De vous aider à répondre aux obligations réglementaires en matière d'égalité professionnelle et de QVT.
- De faire émerger des expérimentations et innovations socio-organisationnelles au sein des entreprises.

### LES MODALITES PRATIQUES

Une formation-action conduite sur 2020/2021 :

- Un groupe limité de 4 à 6 structures.
- La participation d'un binôme ou trinôme Direction / Représentant.e du personnel.
- 5 jours en collectif et 2 jours d'appui individualisé
- Une logique de concertation, via une démarche participative et paritaire.

#### LE MODE D'ACTION DES CLUSTERS SOCIAUX EN 4 ÉTAPES

